

Maîtrise en management public, ULB

Bruxelles, 26 mars 2009

Le processus d'intégration économique européenne et le plan économique européen face à la crise

Fabienne Ilzkovitz

**Commission Européenne, DG des Affaires Economiques
et Financières, ULB et ICHEC**

Grandes étapes de l'intégration économique européenne et gouvernance de l'UE

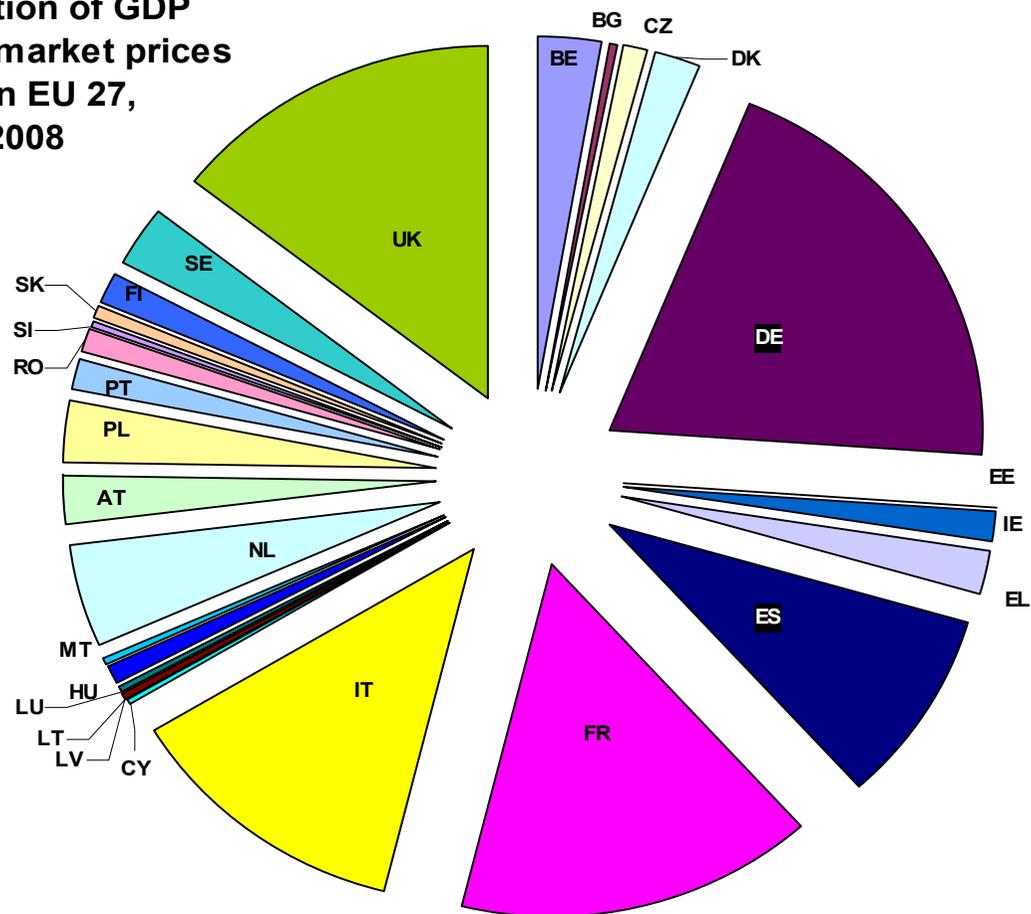
- 1. Données de base sur l'UE**
- 2. Définitions des différentes formes d'intégration économique**
- 3. Grandes étapes de l'intégration économique européenne**
- 4. Traité de Rome et Union Douanière (1958-1968)**
- 5. Principales institutions européennes**
- 6. Période de stagnation (1968-1985)**
- 7. Acte unique et Marché Unique (1985-1993)**
- 8. Traité de Maastricht et UEM (1990-2002)**
- 9. L'après-Maastricht : l'élargissement (2004-2007)**
- 10. Le traité de Lisbonne**
- 11. Le plan de relance européen**

1. Données de base sur l'Union Européenne

	Population (million)	Part du PIB mondial (%)	Part du commerce mondial (in %)
EU 27	493.4	22.7	19.0
US	302.0	21.4	15.5
Japan	127.8	6.6	6.3
China	1321.0	10.9	9.5

Données de base sur l'Union Européenne

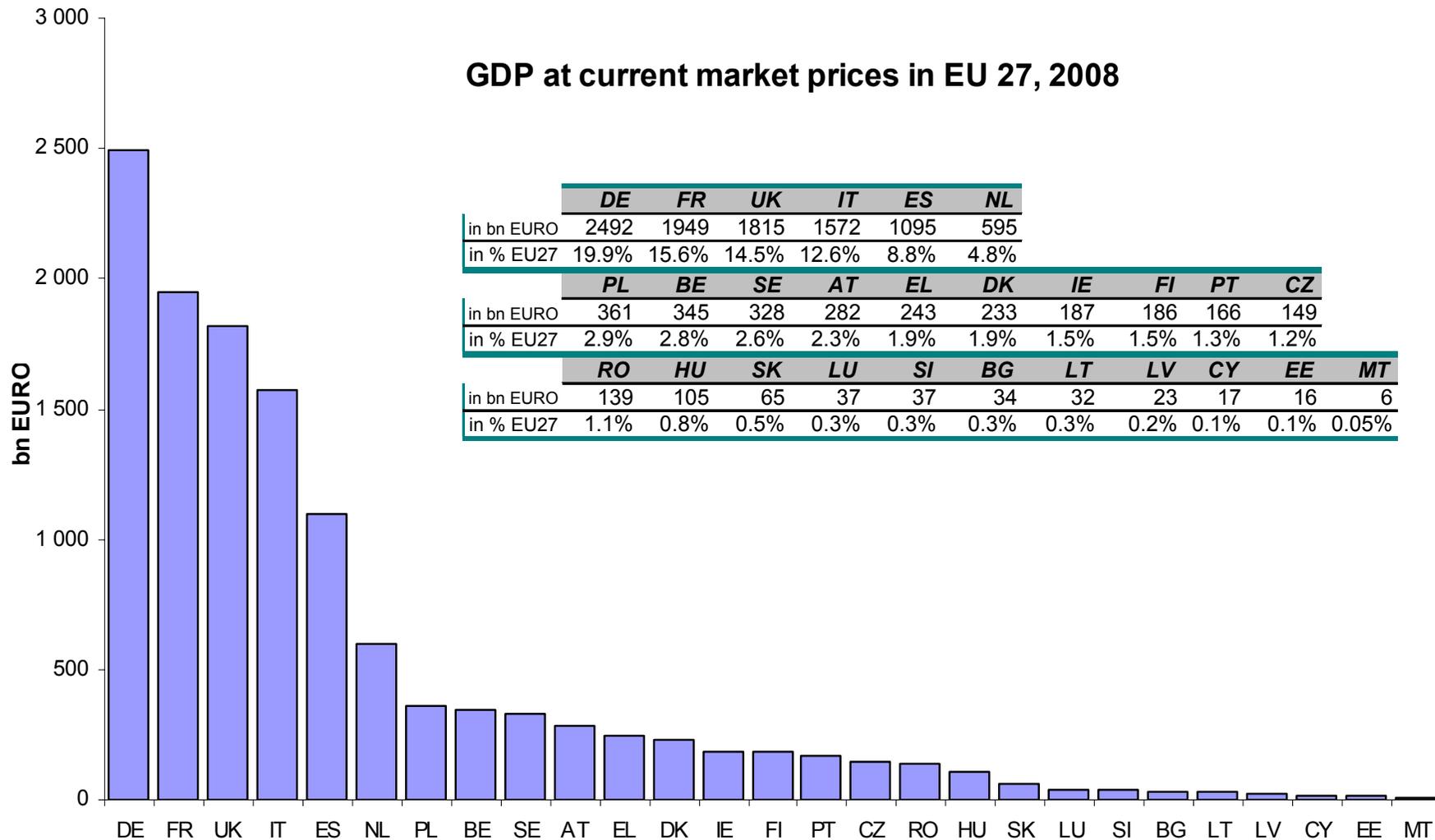
Distribution of GDP
at current market prices
within EU 27,
2008



BE	BG	CZ	DK	DE	EE	IE	EL	ES	FR	IT	CY	LV	LT	LU	HU	MT	NL	AT	PL	PT	RO	SI	SK	FI	SE	UK
345	34	149	233	2492	16	187	243	1095	1949	1572	17	23	32	37	105	6	595	282	361	166	139	37	65	186	328	1815

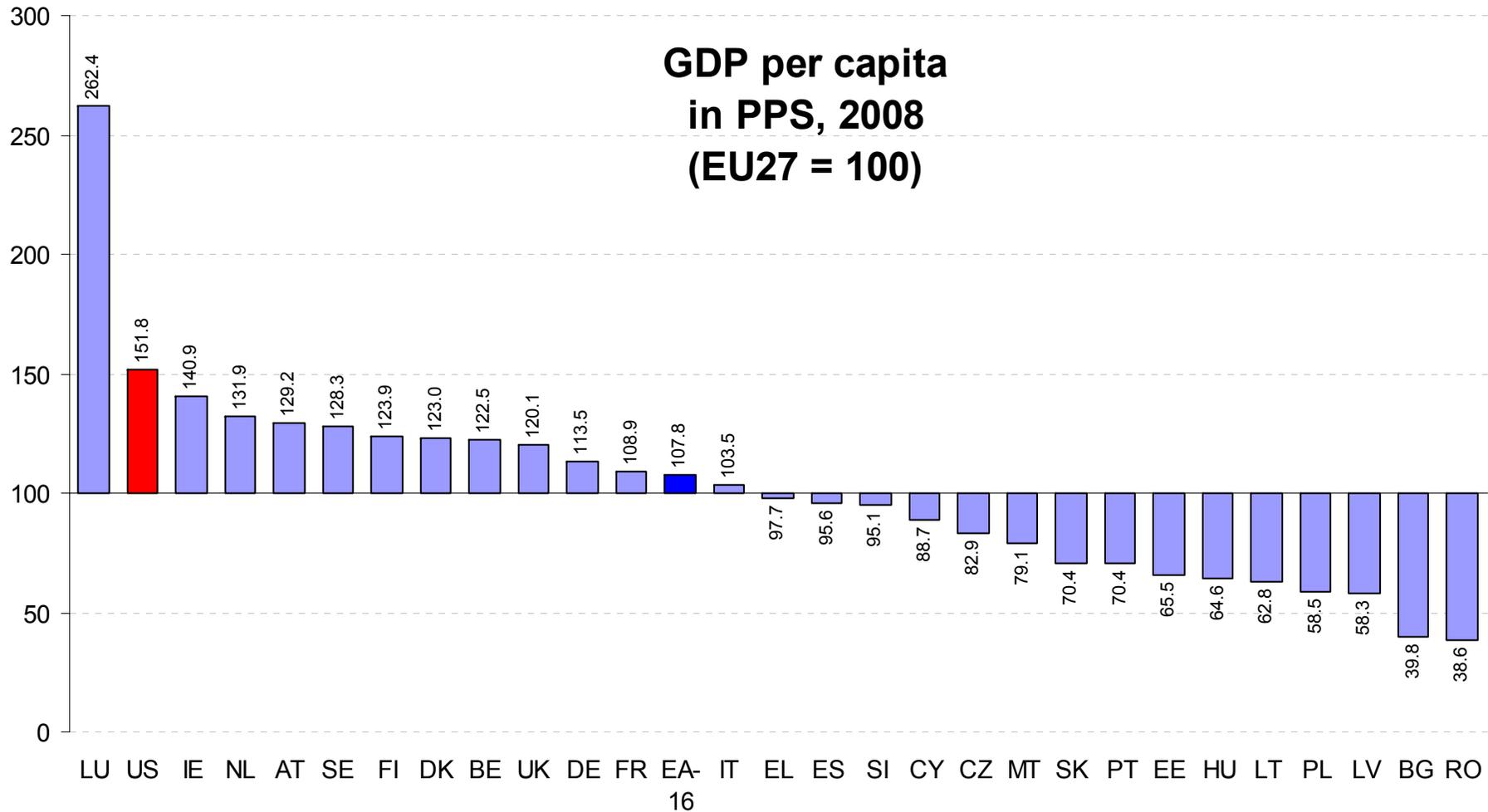
Source: AMECO (bn EURO)

Données de base sur l'Union Européenne



Source: AMECO

Données de base sur l'Union Européenne



Source: AMECO

2. Formes d'intégration économique européenne

- **Intégration = Elimination graduelle des frontières économiques entre pays**
- **Intégration négative =**
 - Elimination des obstacles
 - Mesures de politique économique : Libéralisation/déréglementation (Marché intérieur)
- **Intégration positive =**
 - Création de conditions égales dans les différentes parties intégrées de l'espace économique
 - Mesures de politique économique : Harmonisation/coordination (UEM)

Formes d'intégration économique européenne

- **Zone de libre échange** : abolition des DD et des quotas mais maintien de la politique commerciale extérieure nationale
- **Union douanière** : abolition des DD et des quotas et TEC
- **Marché intérieur** : libre circulation des B, S, K et L, abolition de tous les obstacles aux échanges (BT et BNT)

Formes d'intégration économique européenne

- **Union économique :**
 - Marché intérieur
 - Politique de concurrence et autres mesures visant à renforcer les mécanismes de marché
 - Politiques communes visant à l'ajustement structurel et au développement régional
 - Coordination des politiques macro-économiques et structurelles
- **Union monétaire:**
 - Convertibilité totale et irrévocable des monnaies entre elles
 - Libéralisation des mouvements de K et intégration des marchés financiers
 - Elimination des marges de fluctuation, fixation irrévocable des parités et politique de change commune
 - Politique monétaire commune

Formes d'intégration économique européenne

- **Union économique et monétaire :**
 - Marché intérieur
 - Fixation irrévocable des parités et politique de change commune
 - Politique monétaire commune
 - Autres politiques communes
 - Coordination des politiques macro économiques et structurelles

3. Grandes étapes de l'intégration économique européenne

- **Intégration économique européenne n'est pas un processus linéaire**
- **4 grandes étapes :**
 - **Traité de Rome (1957) : union douanière: élimination des DD et quotas (1958-1968)**
 - **Acte Unique (1987) : marché intérieur (1985-1992)**
 - **Traité de Maastricht (1992) : UEM (1990-2002)**
 - **Traité de Nice : Elargissement (2004)**
- **Traité de Lisbonne (signé le 13/12/2007 et aurait dû entrer en vigueur le 1/1/2009) : faire fonctionner l'UE à 27**

4. Traité de Rome (1957)

Deux positions philosophiques quant au processus d'intégration européenne:

- Solution fédérale: nations intégrées dans une organisation supranationale à qui étaient délégués certains des pouvoirs exercés par les nations.**
- Solution intergouvernementale: coopération étroite entre nations mais tous les pouvoirs restent aux mains des nations**

Traité de Rome est une avancée de la solution fédérale

Traité de Rome crée la Communauté Economique Européenne

Traité de Rome (1957)

Traité de Rome est très ambitieux!

Article 3 explique comment créer un espace économique unifié:

- 1. Libre circulation des biens**
- 2. Tarif extérieur commun**
- 3. Assurer le libre jeu de la concurrence**
 - **Interdiction des aides d'état**
 - **Interdiction des ententes et des abus de position dominante**
 - **Rapprochement des législations**
 - **Harmonisation des taxes**
- 4. Libre circulation des services**
- 5. Intégration des marchés du travail et du capital**
- 6. Coordination des politiques économiques**
- 7. Adoption d'une politique commune dans le domaine de l'agriculture et du transport**

Traité de Rome (1957)

- Construction européenne repose sur **l'intégration économique**
- Intégration économique résultat des **forces du marché** (optique libérale)
- Traité de Rome: règles destinées à créer un climat concurrentiel.
- La concurrence (parfaite) sur les marchés des biens et services, des capitaux et du travail est censée générer la croissance économique, le progrès social et le rapprochement politique des Etats Membres.
- Formes d'intervention publique sont marginales.
- Avantage: intégration économique se développe en respectant la souveraineté nationale.
- 2 exceptions à cette règle:
 - Politique de concurrence
 - Politique agricole commune

Traité de Rome (1957)

- **Politique de concurrence:** complément naturel du marché commun.
 - Empêcher que les pratiques des agents économiques (privés et publics) ne viennent entraver le jeu des marchés (interdiction des ententes et des abus de position dominante);
 - Contrôle des aides publiques des gouvernements nationaux envers leurs entreprises.
- **Politique agricole commune (PAC)**
 - Prix de soutien
 - Protection du marché européen

Traité de Rome (1957)

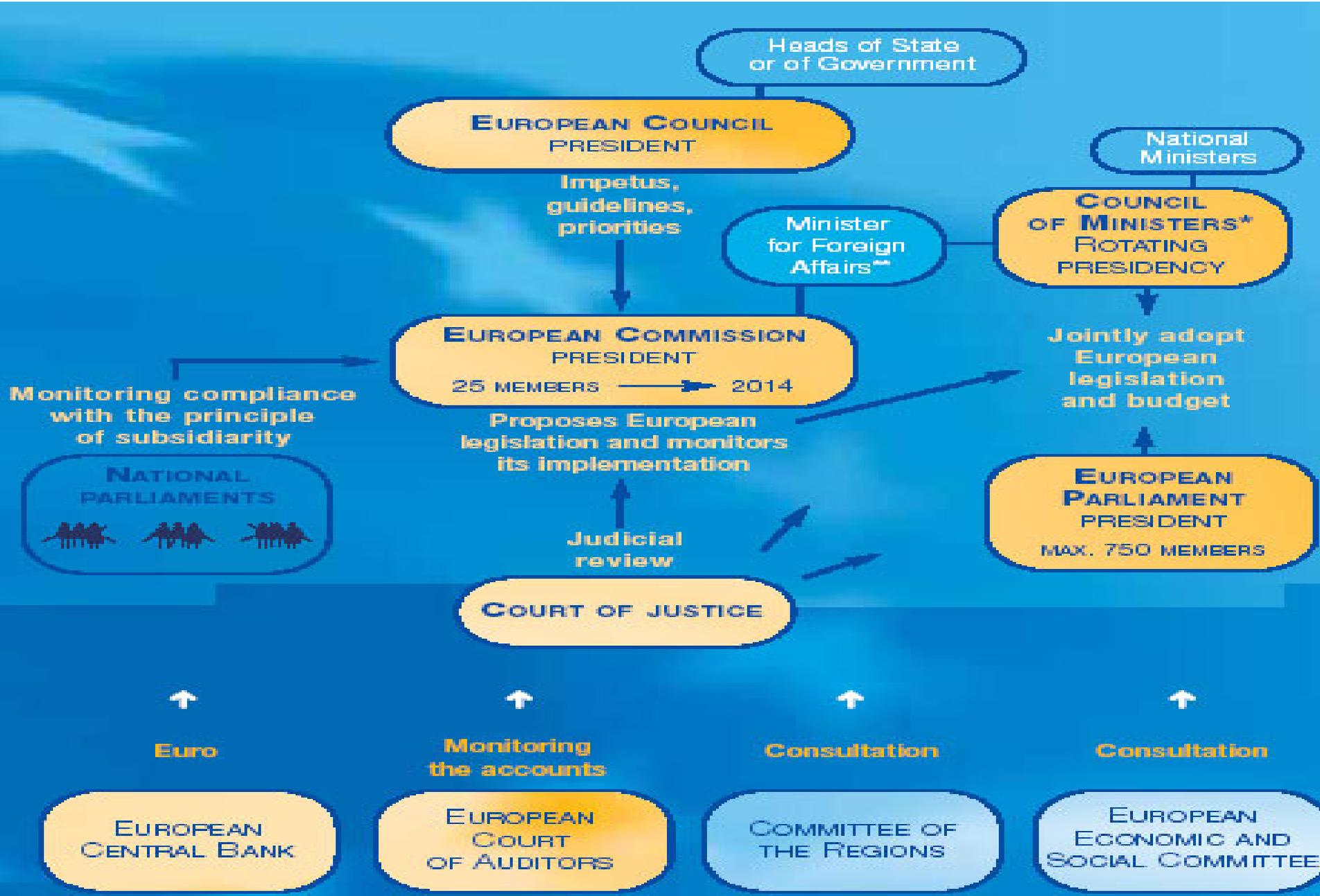
- **Création de la CEE : Benelux , FR, D, IT**
- **Création d'une Union Douanière (UD) de manière progressive (1957-1968)**
- **Création de l'UD plus rapide que prévu en raison de la forte croissance (moins de coûts d'ajustement)**

Traité de Rome (1957)

- **Mise en place des différentes institutions:**
 - Commission (exécutif)
 - Conseil (législatif)
 - Assemblée européenne parlementaire (prédécesseur du Parlement)
 - Court Européenne de Justice

Voir:

http://ec.europa.eu/publications/booklets/eu_glance/68/fr.doc



* Except in areas where unanimity is required, the decisions of the Council of ministers must obtain the support of 55% of the Member States representing 65% of the population.

** Vice-President of the European Commission and responsible, within the Council of ministers, for foreign and security policy.

5. Institutions: Commission Promouvoir l'intérêt commun

Commission (pouvoir exécutif et législatif) a trois rôles principaux:

1. Proposer des législations au Conseil et au Parlement (droit d'initiative)
2. Mettre en oeuvre les politiques de l'UE
3. Veiller à la bonne application des législations européennes en coordination avec la Cour Européenne de Justice (gardienne des Traités)

27 Commissaires (inclus le Président, J.M. Barroso) nommés pour 5 ans

Décisions prises par collégialité

Institutions: Conseil

La voix des Etats membres

Conseil de l'UE est le principal organe de décision et est aussi l'autorité législative (mais il partage son pouvoir législatif avec le Parlement).

Il est aussi responsable de ce que fait l'UE dans le domaine de la PESC ainsi que des actions de l'UE sur certaines questions relatives à la justice et la liberté

- Membres du Conseil sont les ministres nationaux responsables dans les différents domaines.
- Principal rôle: Adopter les législations européennes.
- Conseil Ecofin: Coordonne les décisions en matière de politique économique.
- Décisions prises par unanimité ou majorité qualifiée (80 % des décisions)

Conseil Européen est composé des chefs d'Etat des EM de l'UE et du président de la Commission.

- Il se réunit au minimum deux fois par an (juin et décembre)
- Il définit les grandes orientations politiques de l'UE et est le lieu où se font les compromis sur les sujets sensibles.

Institutions: Parlement Européen

La voix du peuple

Deux tâches principales:

1. Il exerce un contrôle démocratique sur toutes les institutions européennes , mais principalement sur la Commission.
2. Il partage le pouvoir législatif avec le Conseil et la Commission (en particulier , il vote le budget de l'UE).

Membres du PE (785) sont directement élus par les citoyens de l'UE

Membres du PE élu pour 5 ans (PE actuel élu en juin 2004)

Membres du PE se répartissent en 7 groupes politiques: le plus important est le Parti Populaire Européen (centre droit), suivi par les Socialistes; Libéraux et Verts.

Président du PE : Hans–Gert Pöttering

6. Euro pessimisme (2nde moitié des années 60-1985)

3 crises :

- Crise politique
- Crise monétaire
- Crise économique

La combinaison d'un climat économique déprimé et d'un progrès faible dans l'intégration politique, monétaire et commerciale a jeté un voile sur le projet européen

6. Euro pessimisme (2nde moitié des années 60-1985)

Crise politique :

- **Origine** : refus d'abandon de la souveraineté nationale (politique de la « chaise vide » de la France)
 - **Résultat** : maintien de la règle de l'unanimité
 - **Compromis de Luxembourg** : «lorsque des intérêts très importants d'un ou plusieurs partenaires sont en jeu, les Membres du Conseil des ministres doivent parvenir à un accord unanime»
- ⇒ La règle de l'unanimité devient de facto la règle de prise de décision jusqu'à la signature de l'Acte Unique (1986)

Euro pessimisme

(2nde moitié des années 60-1985)

Crise monétaire :

- **Origine** : Effondrement du système de taux de change fixes au niveau international
- **Résultat** : Souhait de rétablir des taux de change fixes entre pays membres de la CEE
- **Plan Werner** (1971) : créer une union monétaire en 10 ans
- MAIS crises de change et insuffisante convergence des conditions économiques
- **SME** (1979) : les EM ne sont pas obligés d'y adhérer (Europe à la carte?)
 - Objectif : à LT, instauration d'une monnaie européenne unique et à CT création d'une zone de parités stables
 - Ce système impose des contraintes sur certaines politiques: politiques de change doivent être coordonnées; politique de fixation des taux d'intérêt n'est plus nationale; taux d'inflation des différentes économies doivent converger; déficit budgétaire à contrôler.

Euro pessimisme

(2nde moitié des années 60-1985)

Crise économique :

- **Origine** : chocs pétroliers
- **Résultat** : Stagflation et retour à des formes de protectionnisme (par exemple, barrières techniques, cf. Cas du Cassis de Dijon)
- **Prise de conscience qu'on est loin d'un marché commun:**
 - Libre circulation des services entravée
 - Libre circulation des travailleurs progresse peu en raison des difficultés d'harmonisation des conditions d'accès à l'emploi
 - Libre circulation des capitaux n'interviendra qu'en 1990

Quelques progrès

1. Elargissements successifs:
 - 1973 : DK, IR, UK
 - 1981 : GR
 - 1986 : ES, PT
2. SME contribue à stabiliser les taux de change entre monnaies européennes jusqu'en 1992-1993
3. Etablissement d'un système de ressources propres (DD, prélèvements agricoles, recettes de TVA) pour financer le budget de l'UE
4. Election directe des membres du PE

7. Acte Unique : Marché intérieur

- **Objectif: réalisation au 1/1/93 du grand marché intérieur (MI):**
 - Libre circulation des biens et services, travail, capital
 - Élimination des nombreuses entraves
 - Renforcer la position européenne sur le marché mondial
- **Principes sous-jacents:**
 - Politiques et instruments qui agissent sur l'offre (structures productives)
 - Politiques d'accompagnement pour assurer un bon fonctionnement des marchés et une distribution équitable des gains:
 - Contrôle des fusions au niveau communautaire
 - Politique de recherche
 - Politique de cohésion sociale : doublement des fonds structurels

Acte Unique : Marché intérieur

Acte Unique s'accompagne de 2 nouveautés institutionnelles:

- Principe de reconnaissance mutuelle**
- Elargissement du nombre de domaines pour lesquels la décision se fait à la majorité qualifiée plutôt qu'à l'unanimité.**
 - Décisions prises à la majorité: libre circulation des capitaux; libre prestation des services, politique commune des transports maritimes et aériens; politiques de la recherche et de la cohésion sociale.
 - Décisions qui requièrent l'unanimité: libre circulation des personnes; dispositions relatives aux droits et intérêts des travailleurs; dispositions d'harmonisation fiscales.

Acte Unique : Marché intérieur

Fin 2007: Nouvelle stratégie pour un Marché Intérieur au 21ème siècle

Pourquoi?

Potentiel du MI pas pleinement exploité

Le MU a eu des effets positifs importants:

- Il a renforcé l'**intégration** des marchés.
- Il a créé un **environnement plus concurrentiel** pour les entreprises.
- Il a encouragé les entreprises à **investir dans la R&D et à innover.**

MAIS

- Le MU européen reste **moins intégré que le marché américain.**
- L'environnement des entreprises ne permet **pas aux entreprises les plus performantes de se développer.**
- Il n'y a pas encore **un MU de la connaissance.**
- Le MU n'a **pas** suffisamment permis le **développement de nouveaux secteurs à meilleur potentiel de croissance.**
- Le MU n'a **pas** suffisamment été utilisé comme **base pour le développement d'activités dans des pays à croissance rapide.**

Acte Unique : Marché intérieur

Pourquoi le potentiel du MU n'a-t-il pas été suffisamment exploité?

1. Problèmes avec la mise en oeuvre des règles existantes
 2. Inadéquation de certains instruments
 3. Barrières non éliminées
 - Services
 - Barrières fiscales
 4. Barrières faisant obstacle à la diffusion de la connaissance
- ⇒ Gains du MU pourraient doubler si certaines de ces barrières étaient éliminées

Acte Unique : Marché intérieur

4 chantiers de réflexion:

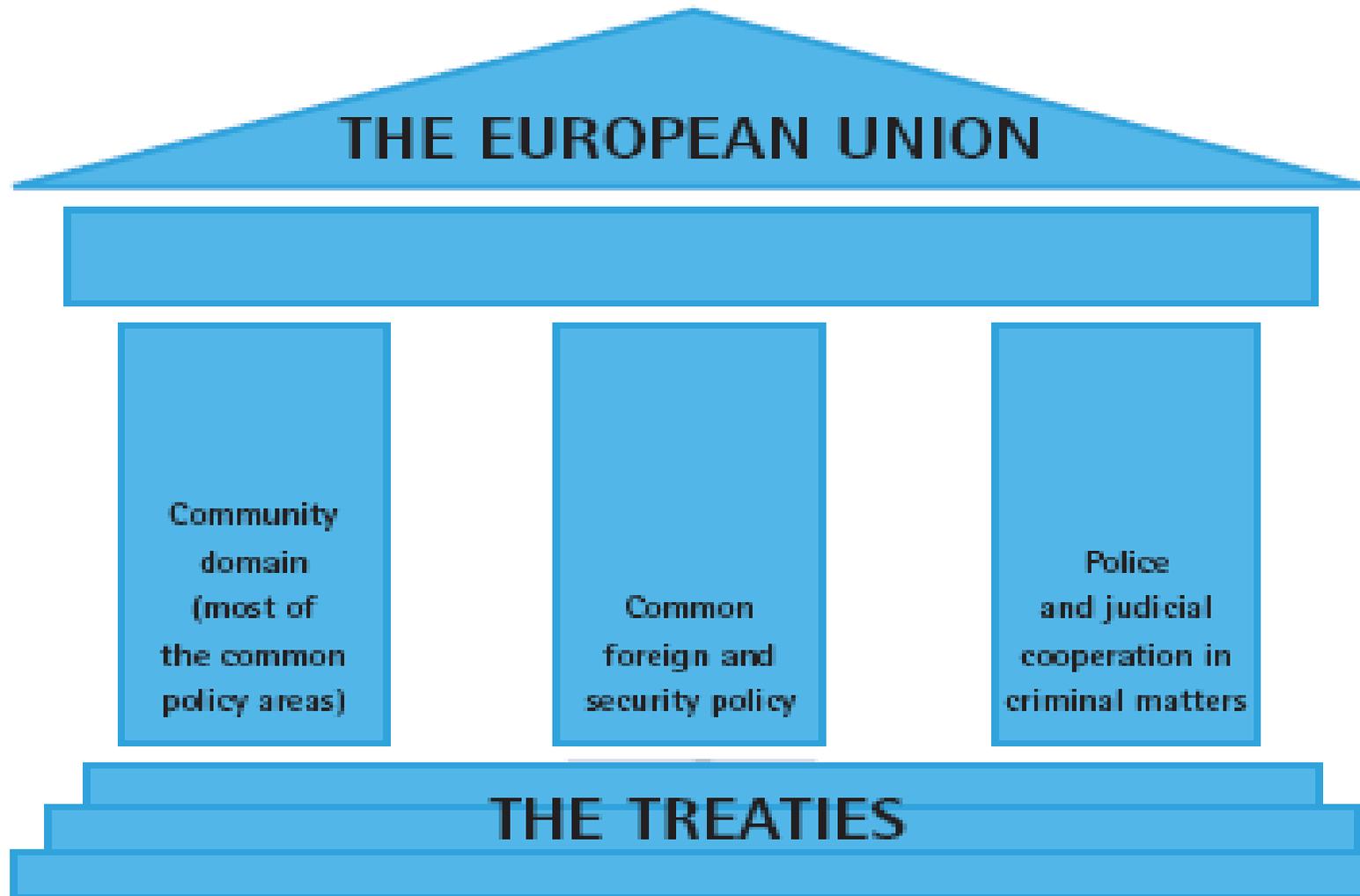
1. Comment améliorer l'acceptabilité de nouvelles mesures d'ouverture des marchés?
2. Comment créer un MU de la connaissance et des services?
3. Comment mieux tenir compte du contexte global?
4. Comment améliorer la gouvernance du MU?

8. Traité de Maastricht : UEM

Les 3 piliers de l'UE:

- Traité de Maastricht signé par les Etats membres en 1992.
- La CEE devient l'Union européenne (l'Europe n'est plus seulement économique mais aussi politique) et s'articule autour de trois piliers:
 - **1er pilier** au travers des institutions européennes met en œuvre le marché unique et les politiques communes;
 - **2è pilier** : développer ensemble des actions communes au niveau de la politique étrangère et de la sécurité communes (PESC);
 - **3è pilier** concerne la sécurité intérieure par une collaboration entre les services de police et de justice.
- Les politiques du 1er pilier sont l'objet de décisions supranationales alors que celles du 2ème et 3ème piliers doivent faire l'objet d'un accord de tous les EM.
- Le Traité de Maastricht renforce aussi le rôle du PE.

Les 3 piliers de l'Union Européenne



Traité de Maastricht : UEM

Union économique et monétaire (UEM)

- Adoption d'une monnaie unique, l'Euro (€): volet le plus important du Traité de L'union européenne (issu des accords de Maastricht).
- Remarque: opting-out pour le Royaume-Uni et Danemark

Traité de Maastricht : UEM

Mise en place de la monnaie unique: trois phases

- **1ère phase (1er juillet 1990).**
 - **Objectif:** rapprochement des économies des Etats membres en termes d'inflation, de situation budgétaire et stabilisation des taux de change.
 - **NB:**La réalisation de cet objectif est vérifié par le Conseil des ministres des finances (ECOFIN) qui soumettent les Etats membres participants à un examen multilatéral.
- **2è phase (1er janvier 1994).**
 - Institut monétaire européen est mis en place.
 - Objectif: préparer l'instauration de la BCE (créée en 1998).
 - Chaque Etat membre est supposé satisfaire à une série de critères relatifs à la libre circulation des capitaux, l'assainissement des finances publiques et l'indépendance de la banque centrale par rapport au pouvoir politique
- **3ème phase : article 121 du Traité.**
 - “Le Conseil, réuni au niveau des chefs d'Etat et de gouvernement, statuant à la majorité qualifiée, au plus tard le 31 décembre 1996, décide si une majorité d'Etats membres remplit les conditions nécessaires pour l'adoption d'une monnaie unique, décide s'il convient que la Communauté entre dans la troisième phase.”
 - De plus, “Si, à la fin de 1997, la date du début de la troisième phase n'a pas été fixée, la troisième phase commence le 1er janvier 1999.”
 - **valeur de l'€ est irrévocablement fixée** dès le début de cette phase (1 € = 40,3399 BEF).

Traité de Maastricht : UEM

La zone euro

16 États membres de l'Union européenne utilisent l'euro comme monnaie :

Belgique, Allemagne, Irlande, Grèce, Espagne, France, Italie, Chypre (depuis le 1/1/2008), Luxembourg, Malte (depuis le 1/1/2008), Pays-Bas, Autriche, Portugal, Slovaquie (depuis le 1/1/2009), Slovénie (depuis le 1/1/2007) et Finlande

Pays ne participant pas à la zone euro :

la Bulgarie, la République tchèque, le Danemark, l'Estonie, la Lettonie, la Lituanie, la Hongrie, la Pologne, la Roumanie, la Suède et le Royaume-Uni sont membres de l'UE, mais n'utilisent pas à l'heure actuelle la monnaie unique européenne.

Traité de Maastricht : Autres réalisations

1. Principe de subsidiarité

- **Article 5 du Traité:**“Dans les domaines qui ne relèvent pas de sa compétence exclusive, la Communauté n’intervient, conformément au principe de subsidiarité, que si et dans la mesure où les objectifs de l’action envisagée ne peuvent pas être réalisés de manière suffisante par les Etats membres et peuvent donc, en raison des dimensions ou des effets de l’action envisagés, être mieux réalisés au niveau communautaire”.
- Les phénomènes d’**externalités** et d’**économies d’échelle** justifient en termes d’efficacité économique, l’affectation d’une fonction particulière au niveau communautaire plutôt qu’à celui des Etats membres ou des régions.

Traité de Maastricht : Autres réalisations

2. PESC:

- Notion de “citoyen de l’Union” voit le jour
- Renforcement de la coopération judiciaire et policière
- Mise en place d’une politique commune en matière de visa

3. Protocole social annexé au Traité de Maastricht

- Instrument politique visant à garantir le respect de certains droits sociaux (marché du travail, formation professionnelle, égalité des chances et milieu de travail)
- Royaume-Uni n’a pas signé ce protocole: danger d’une Europe à géométrie variable
- Progrès en matière d’harmonisation sociale sont lents car :
 - Différentes vues sur le type de politiques sociales à mettre en œuvre et le rôle de l’Etat dans ce domaine
 - Domaines sensibles où les changements imposés par Bxl sont plus difficiles à accepter.

Traité de Maastricht : Autres réalisations

4. Création d'un fonds de cohésion (1993)

- But: renforcer la cohésion économique et sociale et réduire les écart de développement entre les régions et les pays
- Pays éligibles : pays dont le PIB/tête < 90% moyenne UE

Agenda 2000: simplification des règles d'obtention des aides

- Objectif 1 -développement et ajustement structurel (70% des aides): régions dont le PIB/tête < 75% moyenne UE
- Objectif 2 -reconversion économique et sociale
- Objectif 3 –développement des ressources humaines hors des régions éligibles à l'objectif

9. L'après Maastricht : l'élargissement

- 1957 : Allemagne, Belgique, France, Italie, Luxembourg , Pays-Bas (membres de la CECA depuis 1952)
- 1973: Danemark, Irlande, Royaume-Uni
- 1981: Grèce
- 1986: Espagne, Portugal
- 1995: Autriche, Finlande, Suède
- 2004: Chypre, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Malte, Pologne, Slovaquie, Slovénie, République tchèque
- 2007 Bulgarie, Roumanie

L'après Maastricht : l'élargissement

Conseils de Copenhague :

- **1993: définit les critères d'adhésion**
 - Stabilité des institutions garantissant démocratie, respect des droits de l'homme et protection des minorités ;
 - Existence d'une économie de marché :
 - Capacité de faire face aux pressions concurrentielles et aux forces du marché.
- **2002** : conclut les négociations d'adhésion pour 10 pays dont l'entrée se fera au 1er mai 2004

L'après Maastricht : l'élargissement

- **Traité de Nice (26/02/01)**

Comment doivent évoluer les institutions communautaires ainsi que les règles de décision en prévision de l'élargissement de l'UE? Réponse insuffisante donnée par le Traité de Nice

- **Nouvelles pondérations des voix au Conseil**
- **Changement dans la composition de la Commission jusqu'à ce que le 27ème EM aie adhéré**
- **Parlement : extension de la procédure de co-décision**
- **Extension du vote à la majorité qualifiée**

Pondérations des voix et majorité qualifiée depuis l'élargissement

Depuis le 1/1/08, les EM ont le nombre de voix suivantes:

DE, UK, FR, IT:	29
ES, PL:	27
RO:	14
NL:	13
GR, PT, BE, CZ, HU:	12
SE, AT, BU:	10
SK, DK, FI, IE, LU:	7
LT, SI, EE, CY, LU:	4
MT:	3
Total:	345 votes

Majorité qualifiée:

- 255 voix (73,9%) mais un membre du Conseil peut demander que les EM constituant la MQ représente au moins 62% de la population..
- Majorité de 13 EM (si le Conseil n'agit pas sur base d'une proposition de la COM, une majorité des 3/3 (17 EM) est₄₃ requise).

10. Le Traité de Lisbonne

Pourquoi?

1. L'UE à 27 ne peut pas fonctionner comme une UE à 15

⇒ **Pour moderniser le fonctionnement de l'UE**

2. L'environnement de l'UE s'est modifiée

⇒ **Pour faire face aux enjeux du monde d'aujourd'hui**

Le Traité de Lisbonne

Le nouveau Traité répond à **trois besoins fondamentaux**:

- Renforcer le caractère démocratique de l'UE
- Améliorer l'efficacité du processus décisionnel
- Accroître la cohérence des actions extérieures

Le Traité de Lisbonne

Renforcer le caractère démocratique de l'UE:

- ⇒ Rôle renforcé pour le PE et participation accrue des parlements nationaux
- ⇒ Possibilité pour les citoyens de mieux se faire entendre
- ⇒ Plus grande clarté dans les relations entre les EM et l'UE grâce à une classification des compétences
- ⇒ Possibilité de retrait de l'Union

Quelles politiques économiques sont sous la responsabilité de l'UE ?

1. Politique sous la responsabilité d'une institution supranationale:
 - Politique monétaire
 - Politique de change
 - Politique commerciale extérieure
 - Politique Agricole commune
 - Politique de concurrence

2. Coordination étroite
 - Politiques budgétaires (PSC)
 - Politiques liées au marché intérieur

3. Coordination souple
 - Policy mix
 - Politiques d'emploi, des salaires et sociales
 - Politiques régionales
 - Politiques de l'environnement de l'énergie, des transports
 - Représentation extérieure...

Quelles politiques économiques sont sous la responsabilité de l'UE ? Une analyse économique

	Etats	Union
Allocation		
Régulation des marchés des B et S	X	XX
Régulation des marchés des K	X	XX
Régulation du marché du travail	XX	X
Infrastructure, recherche, éducation	XX	X
Soutien à l'agriculture	-	XXX
Stabilisation		
Politique monétaire et de change	-	XXX
Politique budgétaire	XX	X
Redistribution		
Interpersonnelle (fiscalité directe, transferts sociaux)	XXX	-
Interrégionale	XX	X
Entre pays de l'UE	-	XXX

Le Traité de Lisbonne

Améliorer l'efficacité du processus décisionnel:

- ⇒ Extension du vote à ma majorité qualifiée à de nouveaux domaines et double majorité à partir de 2014 (double majorité atteinte avec le vote favorable d'au moins 55% d'EM réunissant au moins 65% de la population)
- ⇒ Cadre institutionnel plus stable et plus simple: poste du Président du Conseil européen élu pour 2ans et demi, Commission réduite, ...
- ⇒ Capacité d'action renforcée dans des domaines tels que la sécurité, la justice, la lutte contre le terrorisme, ...

Le Traité de Lisbonne

Accroître la cohérence des actions extérieures:

- ⇒ Regroupement des instruments de la politique extérieure afin de renforcer le poids de l'UE en tant qu'acteur sur la scène mondiale
- ⇒ Nomination d'un haut représentant de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité qui sera aussi vice-président de la Commission

Pour plus d'informations, voir :

http://europa.eu/lisbon_treaty/index_fr.htm

Le Traité de Lisbonne/ Décision du Conseil de décembre 2008

- En ce qui concerne le [traité de Lisbonne](#), l'Irlande a accepté d'organiser un second référendum l'année prochaine, lorsque les inquiétudes de la population irlandaise auront été apaisées. Le rejet du traité lors du référendum du mois de juin a provoqué la suspension de la réforme tant attendue des institutions de l'Union européenne.
- Bon nombre d'Irlandais s'inquiètent des conséquences du traité sur leur politique fiscale, sur leur neutralité militaire ou sur les questions éthiques, telles que l'avortement. Le Conseil a fourni des garanties juridiques selon lesquelles le traité ne porterait pas atteinte à la souveraineté du gouvernement irlandais sur ces questions.
- Les Irlandais ont également refusé le projet de réduction du nombre de membres de la Commission européenne, qui aurait pour conséquence que les États membres, dont l'Irlande, ne disposeraient plus automatiquement d'un commissaire européen chacun. Le Conseil a accepté de prendre les mesures juridiques nécessaires pour que chacun des 27 États membres de l'Union européenne puisse continuer à envoyer un commissaire à Bruxelles, en cas d'entrée en vigueur du traité.

11. Le Plan Européen de Relance Economique (PERE)

11.1 Pourquoi ce PERE?

11.2 Objectifs stratégiques

11.3 Les deux piliers du PERE

11.4 Evaluation

**11.5 Mesures mises en oeuvre au niveau
national**

11. Le Plan Européen de Relance Economique (PERE)

Principales étapes:

1. Octobre: Accord des chefs d'Etat sur un plan de relance des banques (injection de liquidités par les BC, garanties d'Etat sur les dépôts des banques et injections de capital)
2. 29/10/08: La Commission adopte un plan d'action au niveau européen
http://ec.europa.eu/economy_finance/thematic_articles/article13318_en.htm
3. 26/11/08: La Commission propose un plan européen de relance de l'économie
http://ec.europa.eu/economy_finance/thematic_articles/article13502_en.htm
4. 11 et 12/12/08: Le Conseil européen approuve le Plan Européen de Relance économique
http://www.consilium.europa.eu/ueDocs/cms_Data/docs/pressData/en/ec/104692.pdf
5. 4/03/09: la Commission fait un premier bilan et demande aux chefs d'état de rester unis face à la crise
<http://europa.eu/rapid/pressReleasesAction.do?reference=IP/09/351&format=HTML&aged=0&language=EN&guiLanguage=en>
5. 18 et 19/04: Au Conseil européen de printemps, les chefs d'Etat se mettent d'accord sur les principes et les mesures permettant de surmonter la crise
http://www.consilium.europa.eu/uedocs/cms_data/docs/pressdata/fr/ec/106832.pdf

La réponse de l'Europe face à la crise

1. Plan de sauvetage des banques dans 17 pays (300 milliards d'euros de recapitalisation et 2.4 trillions d'euros de garanties des prêts)
2. BCE a diminué son taux directeur de 225 points de base entre novembre 2008 et janvier 2009 (2%) et procédé à des injections de liquidités
3. Plan Européen de Relance Economique:
2 piliers:
 - Relance budgétaire (1.2% du PIB de l'UE en 2009 et 2010) + jeu des stabilisateurs automatiques ⇒ Soutien à l'activité économique de l'ordre de 3.3% du PIB.
 - Actions prioritaires de court terme mais s'inscrivant dans une logique de réformes structurelles en vue de renforcer la compétitivité de l'UE

11.1 Pourquoi ce PERE?

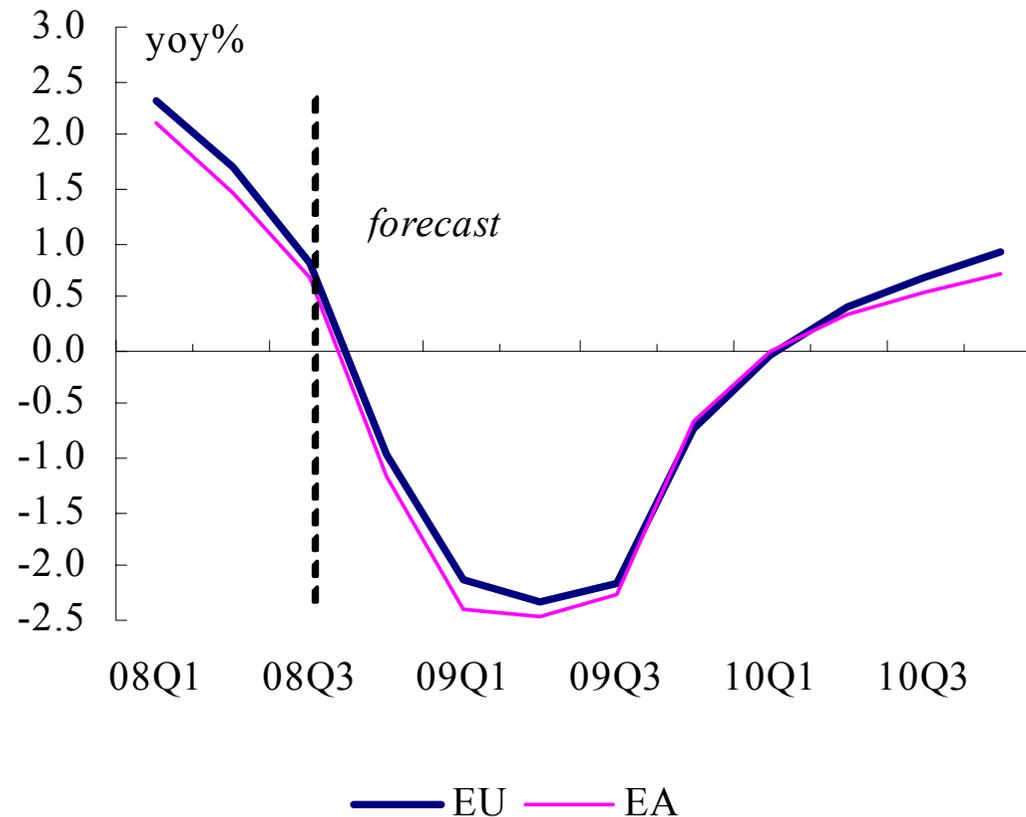
1. L'UE et la zone euro sont dans une situation de récession (deux trimestres de croissance négative en 2008) et prévision de contraction du PIB de 1.8% pour l'économie européenne en 2009.

Perspectives peu encourageantes

	2008		2009		2010	
	<i>Autumn</i>		<i>Autumn</i>		<i>Autumn</i>	
World GDP growth	3.3	3.7	0.5	2.3	2.7	3.2
<i>GDP growth in:</i>						
- the US	1.2	1.5	-1.6	-0.5	1.7	1.0
- Japan	-0.1	0.4	-2.4	-0.4	-0.2	0.6
- China	9.3	9.7	6.8	7.9	8.0	8.8
- EU	1.0	1.4	-1.8	0.2	0.5	1.1
Technical assumptions :						
Oil prices (Brent, USD/barrel)	98.5	104.0	52.1	85.7	61.7	90.4
Euro exchange rate (USD/EUR)	1.47	1.48	1.40	1.36	1.40	1.36
Short-term interest rates, euro area	4.6	4.6	2.1	3.5	2.8	4.1
Long-term interest rates, euro area	4.0	4.1	3.1	4.0	3.3	4.1

Une récession au cours de S1 2009, suivie d'une faible reprise au cours de S2 2009

Taux de croissance réelle du PIB
EU and EA growth profile

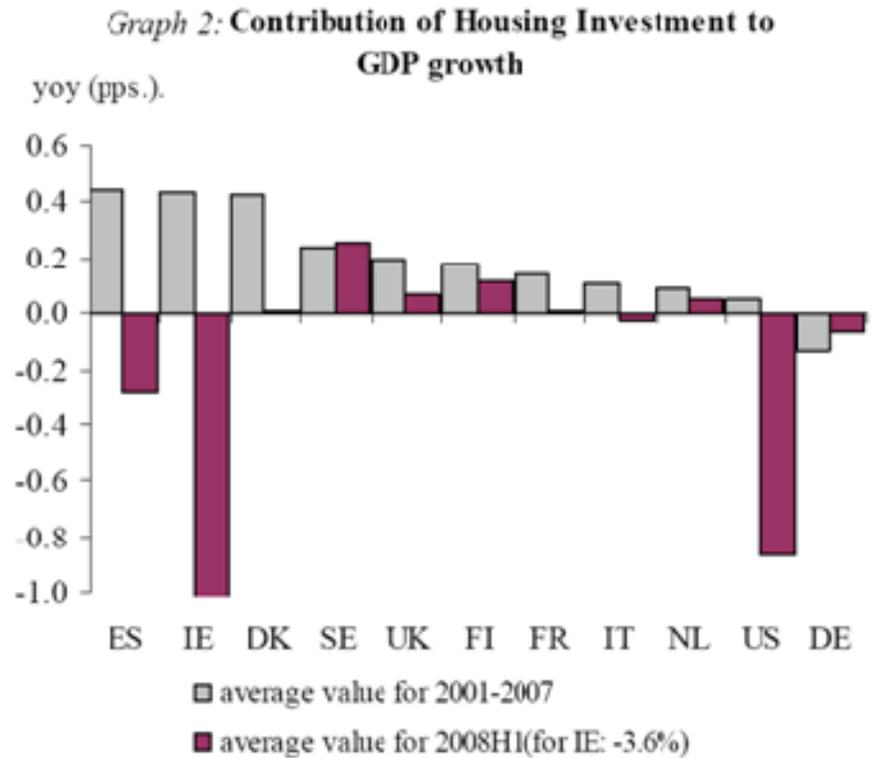
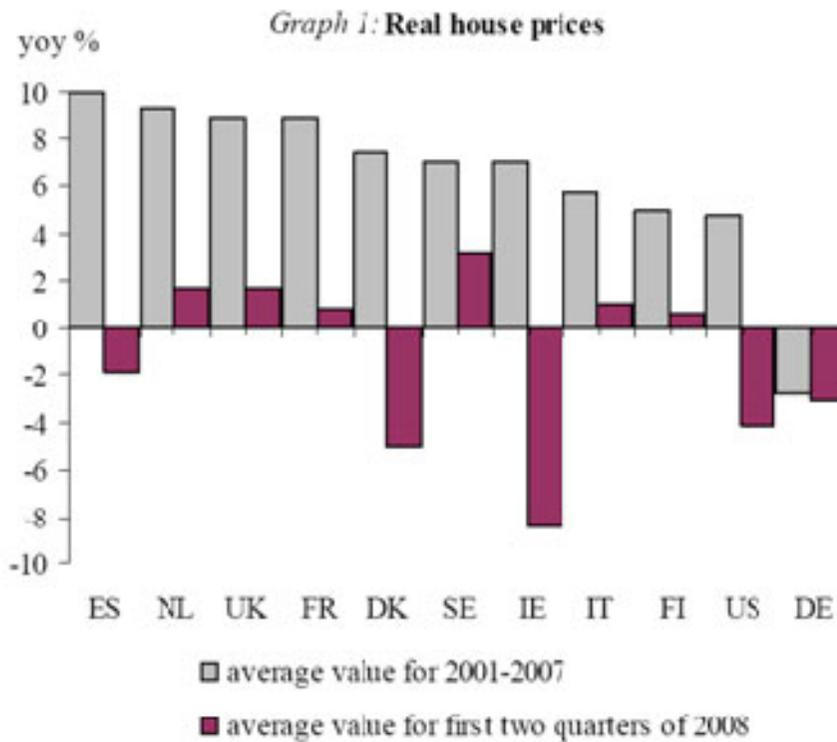


Le PERE

Pourquoi ce plan?

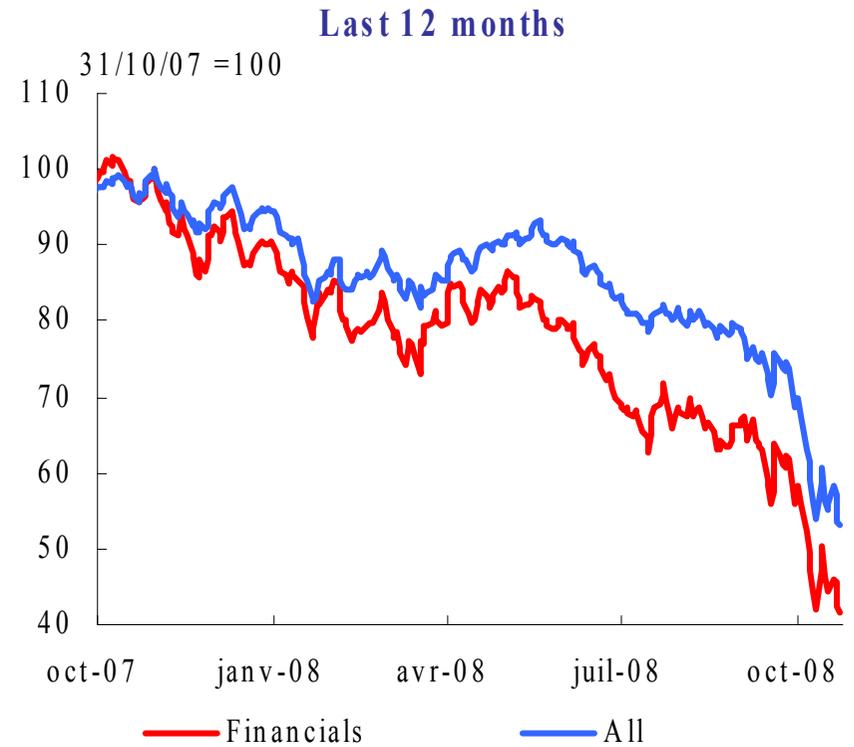
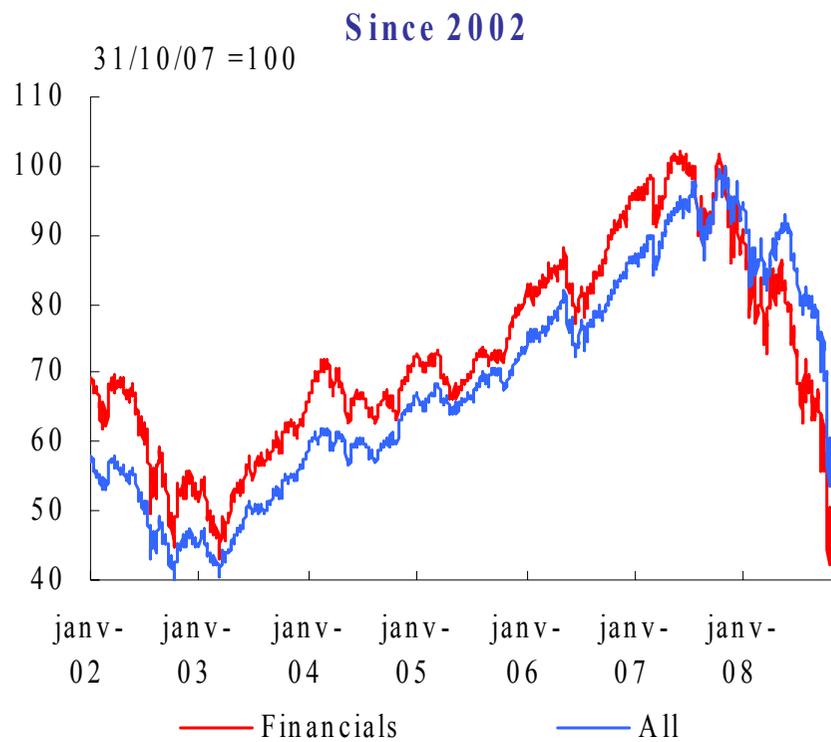
1. L'UE et la zone euro sont dans une situation de récession (deux trimestres de croissance négative en 2008) et prévision de contraction du PIB de 1.8% pour l'économie européenne en 2009.
2. Effondrement du marché immobilier et du marché boursier, resserrement et assèchement du crédit

Corrections sur le marché immobilier et pour la construction de logements



Effondrement des marchés des actions

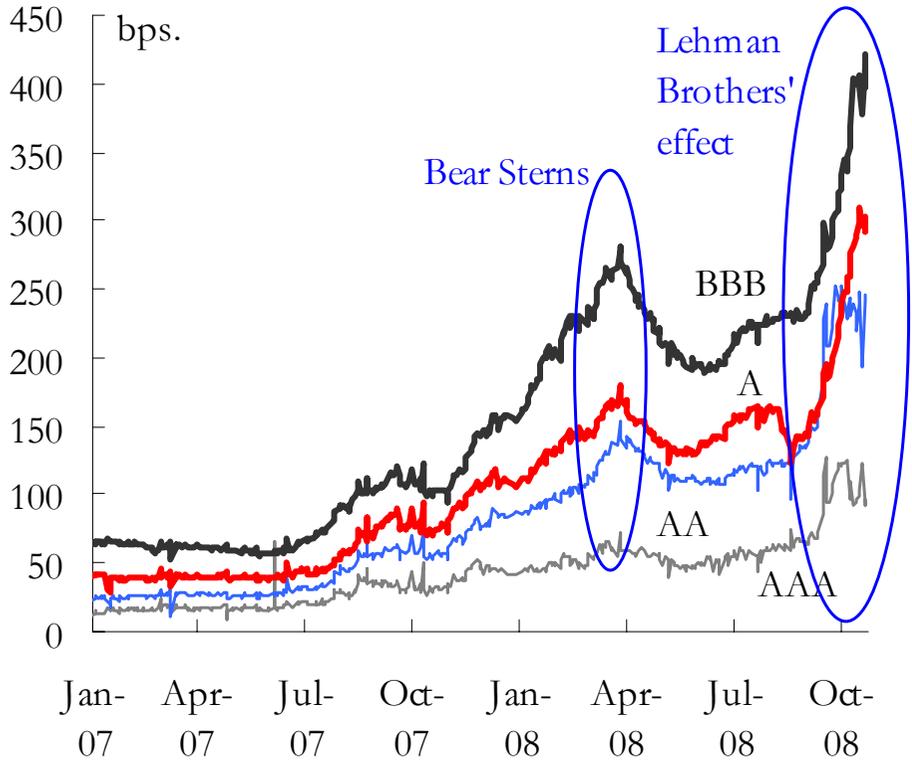
(World-wide share prices, FTSE)



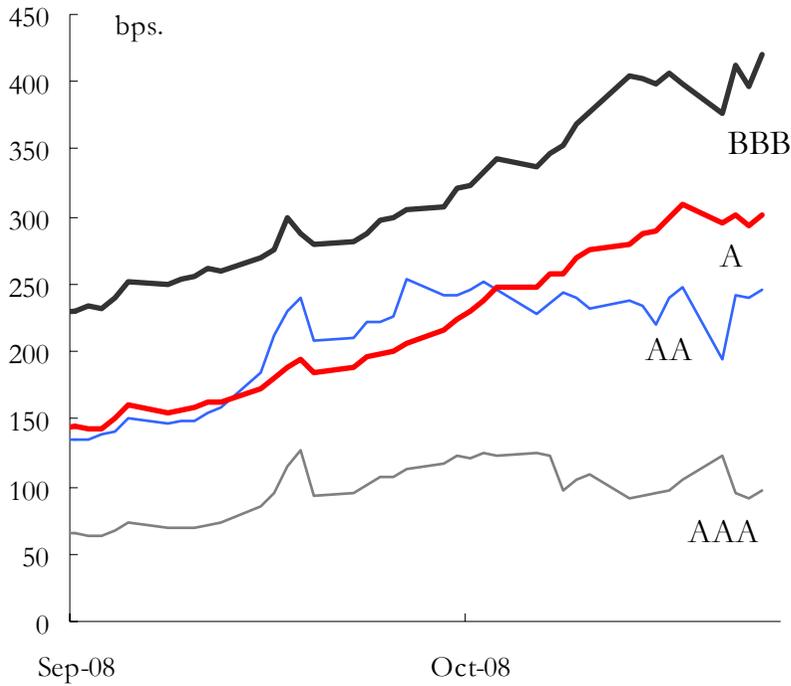
Augmentation des primes de risque pour les entreprises

(Corporate spreads over euro-area government bonds)

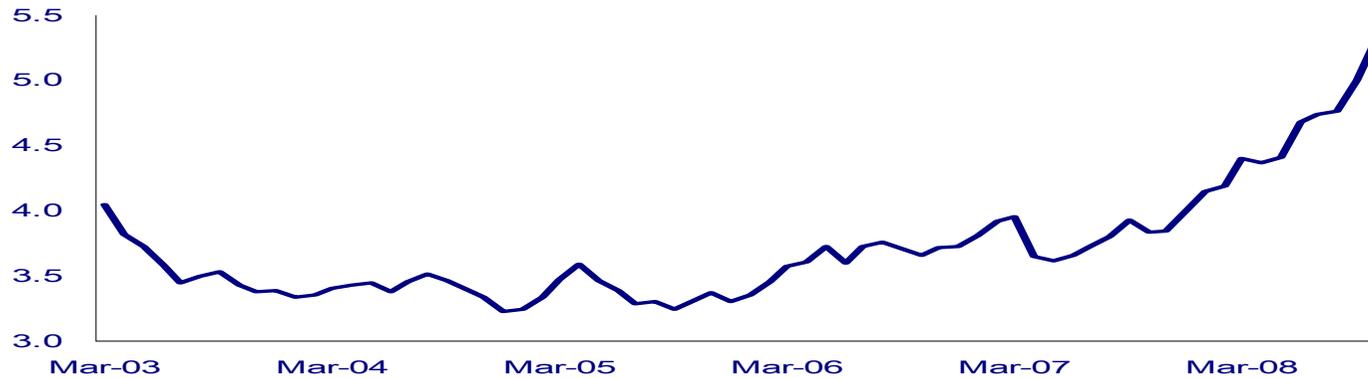
Last two years



Last two months



Composite financial cost indicator, euro-area non-financial Corporations (Mar 2003 to Oct 2008)



Households (Mar 2003 to Oct 2008)



LE PERE

Pourquoi ce plan?

1. L'UE et la zone euro sont dans une situation de récession (deux trimestres de croissance négative en 2008) et prévision de contraction du PIB de 1.8% pour l'économie européenne en 2009.
2. Effondrement du marché immobilier et du marché boursier, resserrement et assèchement du crédit
3. Réduction des investissements des entreprises

Les prévisions de janvier 2009 de la Commission

(Real annual % change unless otherwise stated)	euro area			EU27		
	2008	2009	2010	2008	2009	2010
GDP	0.9	-1.9	0.4	1.0	-1.8	0.5
Consumption	0.5	-0.1	0.3	1.0	-0.4	0.4
Total investment	0.6	-5.5	-0.7	0.4	-5.9	-0.6
Employment	0.7	-1.6	-0.7	0.9	-1.6	-0.5
Unemployment rate *	7.5	9.3	10.2	7.0	8.7	9.5
Inflation	3.3	1.0	1.8	3.7	1.2	1.9
Gov't balance (% GDP)	-1.7	-4.0	-4.4	-2.0	-4.4	-4.8
Gov't debt (% GDP)	68.7	72.7	75.8	60.6	67.4	70.9
Current account bal. (% GDP)	-0.5	-0.7	-0.7	-1.0	-1.5	-1.4

** % of the labour force*

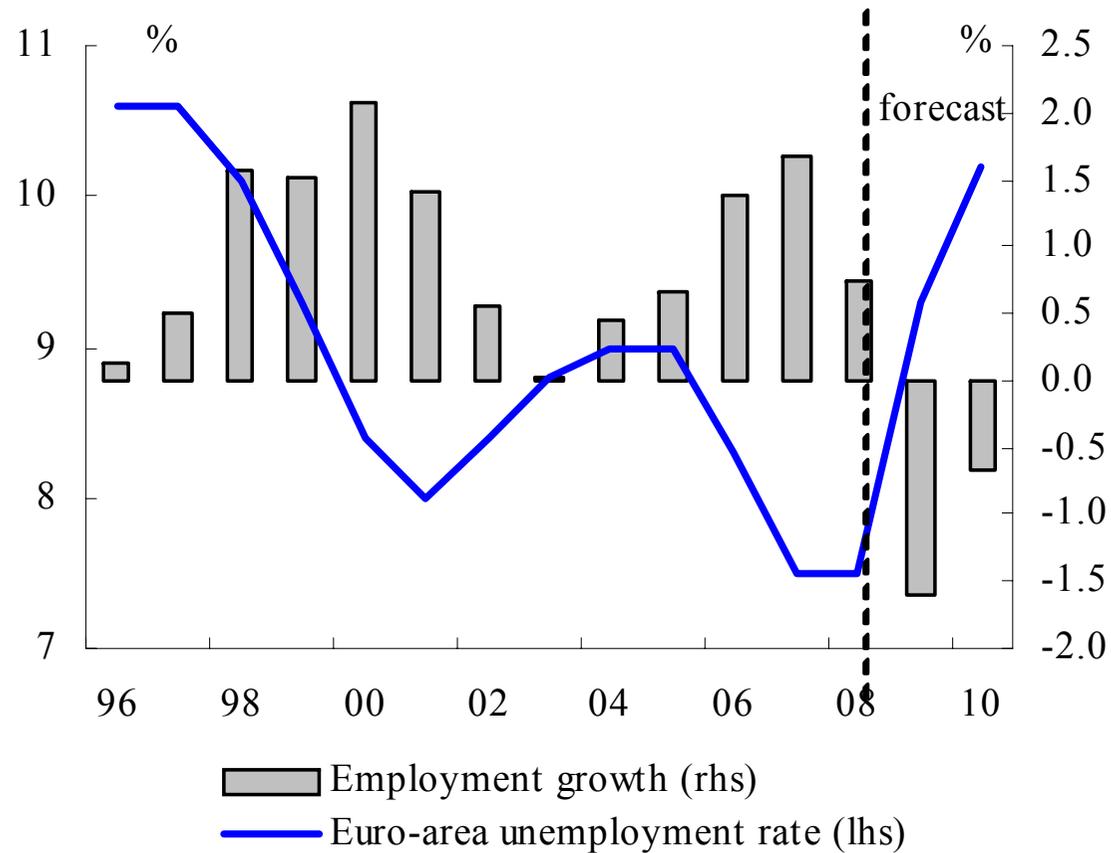
Le PERE

Pourquoi ce plan?

1. L'UE et la zone euro sont dans une situation de récession (deux trimestres de croissance négative en 2008) et prévision de contraction du PIB de 1.8% pour l'économie européenne en 2009.
2. Effondrement du marché immobilier et du marché boursier, resserrement et assèchement du crédit
3. Réduction des investissements
4. Chute de l'emploi (-1.5% en 2009) et augmentation du chômage (+2.7 millions en 2009 ou 9.5% dans l'UE)

Diminution de l'emploi et augmentation du chômage

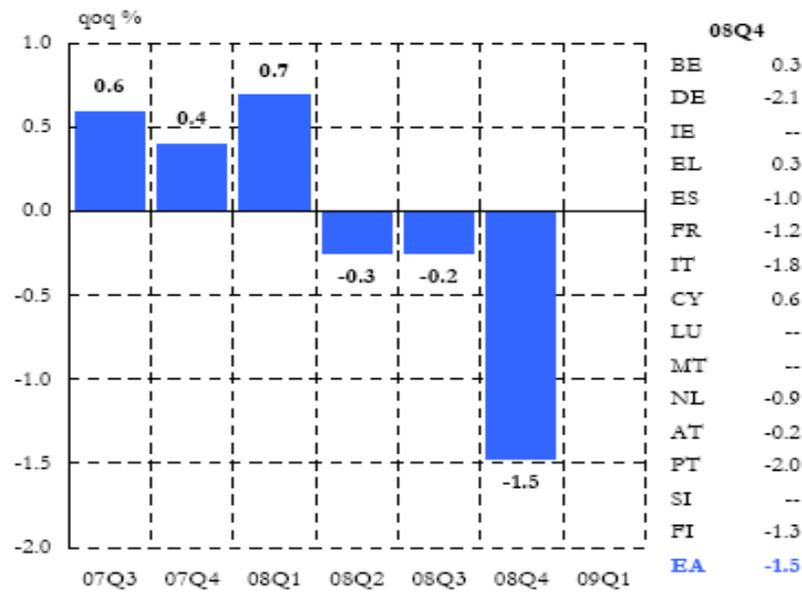
Employment growth and unemployment rate, euro area



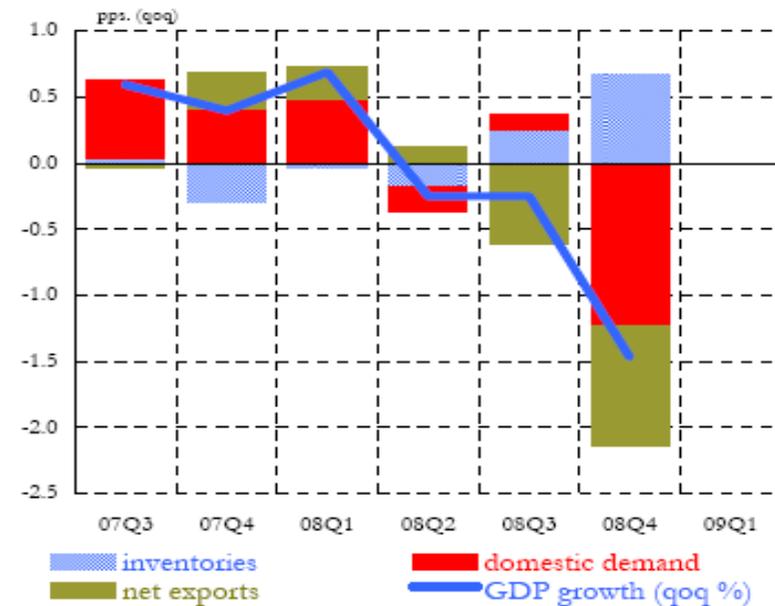
Le PERE

1. Pourquoi ce plan?
2. L'UE et la zone euro sont dans une situation de récession (deux trimestres de croissance négative en 2008) et prévision de contraction du PIB de 1.8% pour l'économie européenne en 2009.
3. Effondrement du marché immobilier et du marché boursier, resserrement et assèchement du crédit
4. Réduction des investissements
5. Chute de l'emploi et augmentation du chômage
6. Diminution de la confiance des entreprises et des ménages

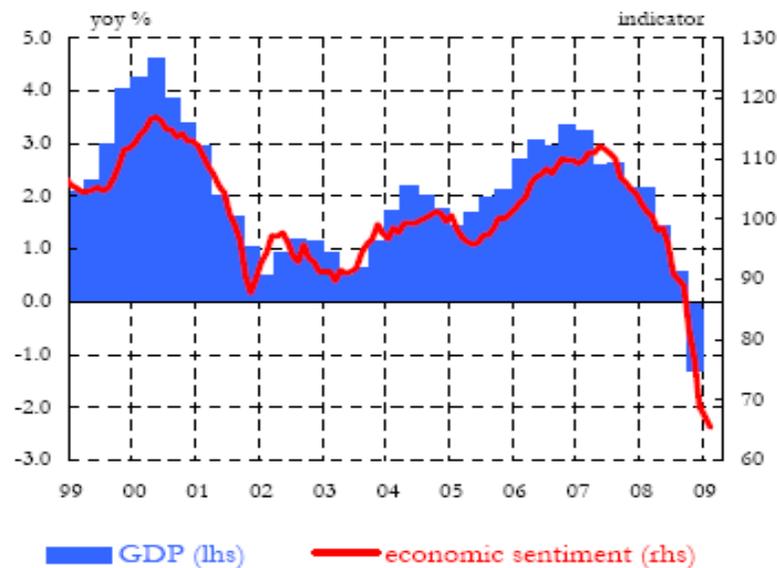
GDP



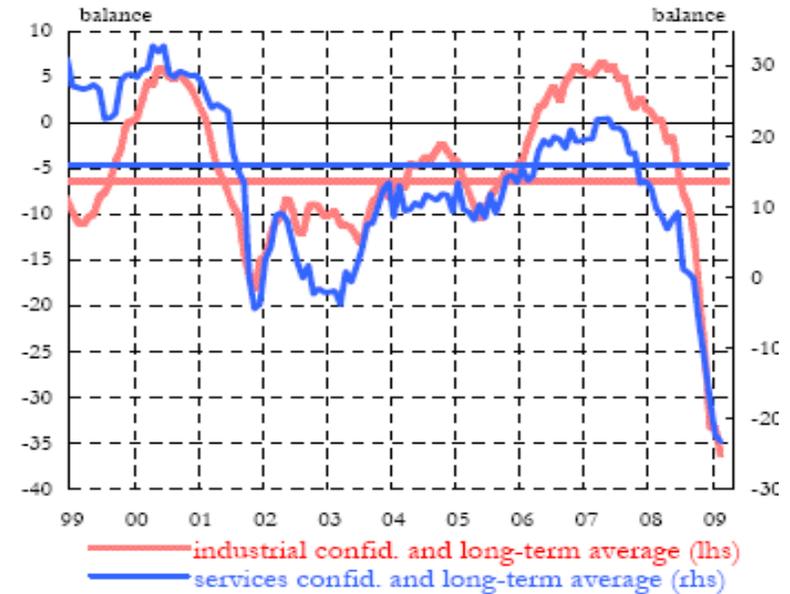
Contributions to GDP growth



GDP and Economic Sentiment Indicator



Industrial and services confidence



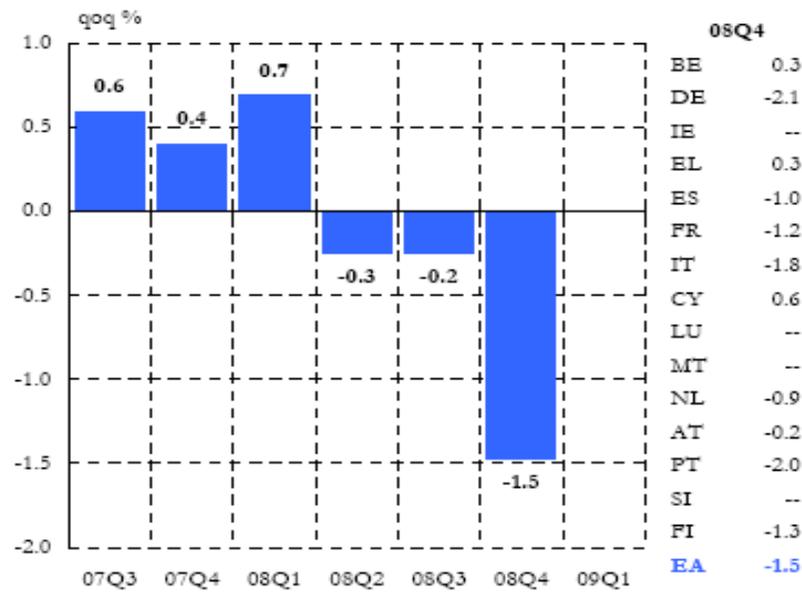
Le PERE

1. Pourquoi ce plan?
2. L'UE et la zone euro sont dans une situation de récession (deux trimestres de croissance négative en 2008) et prévision de contraction du PIB de 1.8% pour l'économie européenne en 2009.
3. Effondrement du marché immobilier et du marché boursier, resserrement et assèchement du crédit
4. Réduction des investissements
5. Chute de l'emploi et augmentation du chômage
6. Diminution de la confiance des entreprises et des ménages
7. Récession s'est propagée au niveau mondial, en particulier aux économies émergentes, ce qui a un effet négatifs sur les exportations européennes

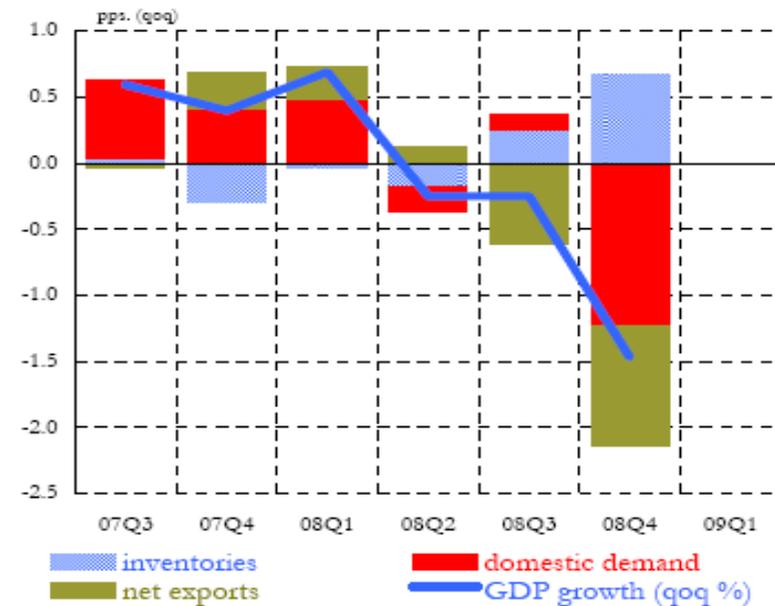
Global dimensions of the crisis



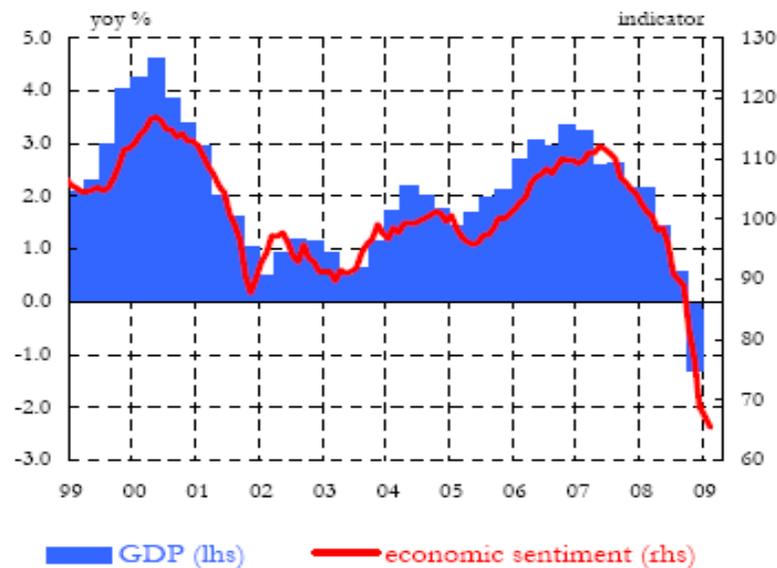
GDP



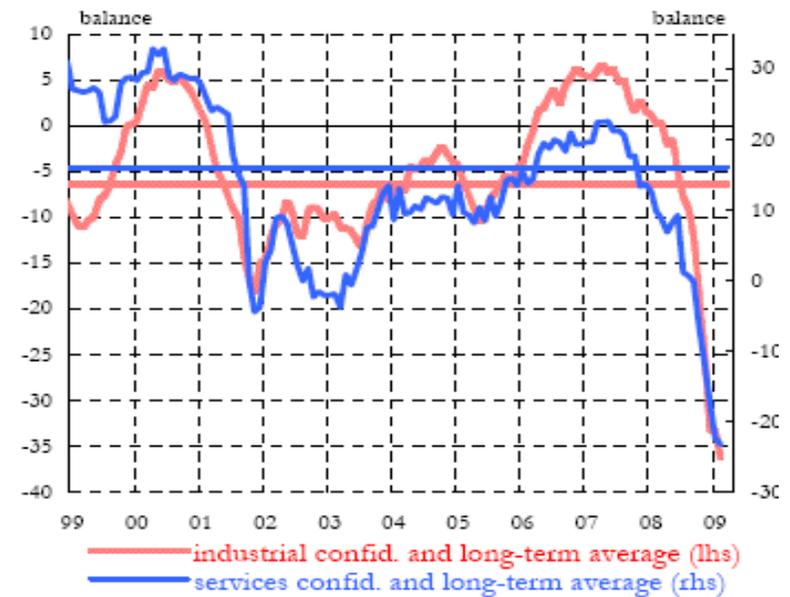
Contributions to GDP growth



GDP and Economic Sentiment Indicator



Industrial and services confidence



Le PERE

Risque d'un cercle vicieux négatif:

1. Chute de la demande ⇒
2. Réduction de la solvabilité des emprunteurs et incertitude quant à l'ampleur des actifs toxiques des banques ⇒
3. Diminution de l'offre de crédit et augmentation du coût du capital (↗ prime de risque) ⇒
4. Diminution des investissements des entreprises ⇒
5. Chute de l'emploi ⇒
6. Chute de la confiance et réduction de la demande

Besoin d'un plan d'actions coordonnées pour relancer l'économie réelle

11.2 Objectifs stratégiques du PERE

1. Stimuler la demande et renforcer la confiance
2. Atténuer le coût humain du ralentissement économique et son impact sur les personnes les plus vulnérables
3. Aider l'Europe à être prête à tirer parti de la croissance lorsqu'elle reviendra et donc poursuivre les réformes structurelles en faveur de l'innovation et de la société de la connaissance
4. Assurer la reconversion vers une économie produisant peu de carbone (ce qui à la fois permettra de faire face au défi du changement climatique et encouragera le développement de nouvelles technologies et la création d'emplois verts)

11.3 Les deux piliers du PERE

1. Relance budgétaire immédiate de 200 milliards d'euros (1.2% du PIB de l'UE) pour soutenir la demande en 2009 et en 2010 :

- 170 milliards d'euros = accroissement du budget des EM
- 30 milliards d'euros = financement de l'UE

(Paiements accélérés dans le cadre des fonds structurels et du fonds social, financement de grands projets d'investissements destinés à améliorer les interconnexions dans le domaine de l'énergie et de l'internet à haut débit, prêts de la BEI aux PME)

2. Actions prioritaires s'inscrivant dans la logique des réformes structurelles liées à la stratégie de Lisbonne:

- Afin d'aider les économies européennes à faire aux défis de LT (vieillesse, changement climatique)
- Pour accroître la croissance potentielle

Relance budgétaire

Mesures de relance budgétaire bien conçues:

1. Prises en temps voulu, temporaires, ciblées et coordonnées:
2. Elles doivent combiner des instruments agissant sur les dépenses et les recettes
3. Cohérentes avec le PSC
4. Elles doivent s'accompagner de réformes structurelles qui soutiennent la demande et renforcent la résistance de l'économie

Relance budgétaire

Relance budgétaire différenciée entre pays:

- EM qui ont profité de la conjoncture favorable pour consolider durablement la situation de leurs finances publiques et améliorer leur position concurrentielle ont plus de marge de manoeuvre
- EM (principalement hors de la zone euro) confrontés à des déséquilibres extérieurs et intérieurs doivent utiliser la politique budgétaire pour corriger ces déséquilibres

	Grèce		Allemagne	
	2008	2009	2008	2009
Croissance du PIB	+2.9	+0.2	1.3	-2.3
Déficit public (% PIB)	-3.4	-3.7	-0.1	-2.9
Dette publique (% PIB)	94.0	96.2	65.6	69.6
Inflation	+4.2	+2.5	+2.8	+0.8
Solde courant	-13.4	-12.8	+7.1	+5.2

Réformes structurelles

Réformes visant à:

1. Soutenir le pouvoir d'achat des consommateurs en améliorant le fonctionnement des marchés
2. Soutenir l'emploi et faciliter les transitions sur le marché du travail
3. Réduire les charges administratives des entreprises
4. Créer des incitants pour des investissements "intelligents" (formation, infrastructure, efficacité énergétique, voitures propres,...)

Réformes structurelles

Crise actuelle présente des risques pour la croissance potentielle:

- Tentation protectionniste et menace pour le Marché Unique**
- Destruction de capital humain suite à l'augmentation du chômage à long terme**
- Restructuration lente de certaines industries résultant dans une mauvaise allocation des ressources**
- Réduction des investissements en TIC et R&D**
- Problème de confiance conduisant au retardement de certains investissements**

10 mesures clefs

1. Lancer une vaste initiative en faveur de l'emploi (via le FSE et le fonds pour la globalisation): plans d'activation, concentrer les actions sur les plus vulnérables et assurer meilleure adéquation entre compétences et offres d'emploi
2. Créer une demande de main d'oeuvre (en réduisant les charges sociales patronales sur les plus bas revenus)
3. Améliorer l'accès au financement pour les entreprises (Prêts de la BEI aux PME) et mesures simplifiées de contrôle des aides
4. Réduire les charges administratives sur base du "Small Business Act" (créer une entreprise en 3 jours, veiller à ce que les entreprises publiques ne paient pas leurs factures avec retard,...)
5. Renforcer les investissements en infrastructure (interconnexions énergétiques et réseau à larges bandes)
6. Améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments
7. Encourager l'adoption de produits verts (TVA réduite)
8. Accroître les investissements en R&D, innovation et éducation
9. Développer des technologies propres dans le domaine de l'automobile et la construction, en partenariat public/privé
10. Internet à haut débit pour tous

11.4

Evaluation

1. Parlement Européen: Rapport du 17/02/2009

<http://www.europarl.europa.eu/sides/getDoc.do?type=REPORT&mode=XML&reference=A6-2009-0063&language=FR>

- Plutôt positif
- Priorité du plan de relance = favoriser l'économie et la compétitivité
- Met en garde contre effets d'éviction et contre le risque d'une dissolution de la politique de concurrence; demande que soient rétablis dès que possible des marchés où s'exerce une concurrence loyale
- Plan de relance doit contribuer à un accord post Kyoto
- Inquiétude quant à l'évolution de la dette publique et des déficits
- Intensifier les efforts d'investissement dans la formation et la création d'emplois durables, prévenir le chômage de masse
- Programmes nationaux peuvent être arrêtés en fonction des besoins particuliers sans que soit perdu l'intérêt commun en vue de maximiser les effets multiplicateurs 80

Evaluation

2. D. Acemoglu: « Economics and the 2008 crisis »

<http://www.voxeu.org/index.php?q=node/2787>

- Nous avons ignoré certains problèmes tels que la volatilité des marchés, la nécessité de réguler les marchés (« free markets are not unregulated markets») et besoin de gouvernance des entreprises)
- Ne pas essayer de résoudre des problèmes de court terme avec des politiques qui peuvent nuire à la croissance à LT (la réallocation des ressources pourraient particulièrement souffrir si les plans de relance devaient conduire à maintenir des spécialisations dans des secteurs et activités à faible productivité)
- Ne pas rejeter en bloc l'économie de marché et faire en sorte que les plans de relance contribuent à la restructuration et à l'innovation

Evaluation

3. C. Wyplosz : « L'Europe à la traîne »

http://www.telos-eu.com/fr/taxonomy_menu/1/294/194?q=node/1389

- Taux d'intérêt US =0% /UE =2%
- Plan de relance US =7% /UE= 1.5%
- Européens incapables d'avoir des mesures coordonnées (poids des idéologies, poids trop faible du budget européen)

4. J-P Fitoussi: « Non coordination des politiques de relance au sein de l'UE est une tragédie »

- L'UE dit qu'elle relance par les stabilisateurs automatiques
- Le système donne une prime à celui qui relance le moins

5. Les Automates Intelligents: Le Plan de relance européen trop timide et mal conçu

<http://www.automatesintelligents.com/echanges/2008/dec/relance.html>

- Plan trop timide: 200 milliard d'euros contre 700 milliards de \$ du plan Paulson et 800 milliards de * du plan Obama
- Aucune politique d'investissement à long terme et à l'échelle de l'Europe
- Agences intergouvernementales pour gérer des grands programmes d'investissements

11.5 Mesures mises en œuvre au niveau national

- Pas vraiment de coordination des mesures nationales
- Eviter le risque de tentation protectionniste
- Veiller au bon fonctionnement du marché unique

Royaume-Uni

Mesures retenues

- Réduction de la TVA jusqu'en 2009 : de 17,5 % à 15 % (14,2 milliards €)
- Construction et rénovation de logements sociaux
- Facilités de paiement pour les PME

Selon Gordon Brown, le déficit passera à 8 % du PIB en 2009-2010, et la dette à 57 % en 2015.

(en % du PIB)
Chiffres avant la crise
Dépense publique : 43,7 %
Dette publique : 43,8 %
Déficit public : - 2,9 %
Contribution au PIB de l'UE : 16,5 %

Espagne

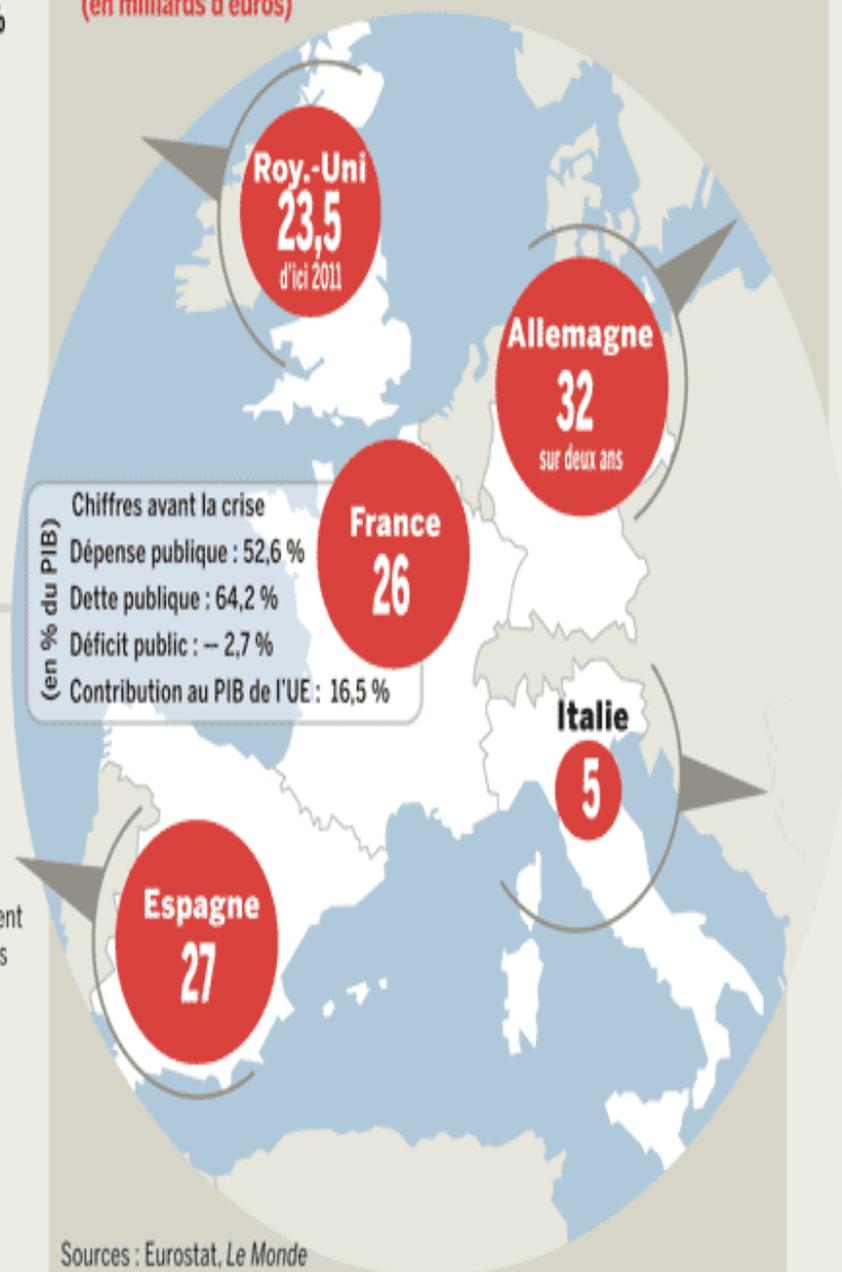
Mesures retenues

- Les deux tiers financeront des équipements publics
- 800 millions pour le secteur automobile

Les 11 milliards débloqués en novembre s'ajoutent aux 16 milliards injectés depuis août, sous forme essentiellement de réductions d'impôts. Selon le gouvernement, les déficits publics excéderaient 3 % du PIB en 2008 et 2009.

(en % du PIB)
Chiffres avant la crise
Dépense publique : 38,8 %
Dette publique : 36,2 %
Déficit public : + 2,2 %
Contribution au PIB de l'UE : 8,6 %

(en milliards d'euros)



Sources : Eurostat, Le Monde

Allemagne

Mesures retenues

- Voitures neuves : exonération de taxes
- Voitures moins polluantes : exonération temporaire des taxes
- Renforcement des aides aux PME
- Aides pour les économies d'énergie dans le logement
- Investissements dans les infrastructures routières et ferroviaires

(en % du PIB)
Chiffres avant la crise
Dépense publique : 43,9 %
Dette publique : 65 %
Déficit public : 0 %
Contribution au PIB de l'UE : 19,7 %

Italie

Mesures retenues

- Attribution aux foyers modestes d'une carte prépayée de 40 € par mois pour les dépenses alimentaires et d'électricité
- Crédits d'impôt pour les bas revenus
- Accroissement du financement du chômage technique

(en % du PIB)
Chiffres avant la crise
Dépense publique : 48,5 %
Dette publique : 104 %
Déficit public : - 1,9 %
Contribution au PIB de l'UE : 12,5 %

Mesures mises en œuvre au niveau national

1. *Couverture:*

Réformes qui en 2009/2010 contribuent à (i) soutenir la demande (ii) soutenir l'emploi et faciliter l'ajustement sur le marché du travail (iii) améliorer la compétitivité (iv) protéger les revenus des groupes les plus vulnérables.

2. *Types de réformes:*

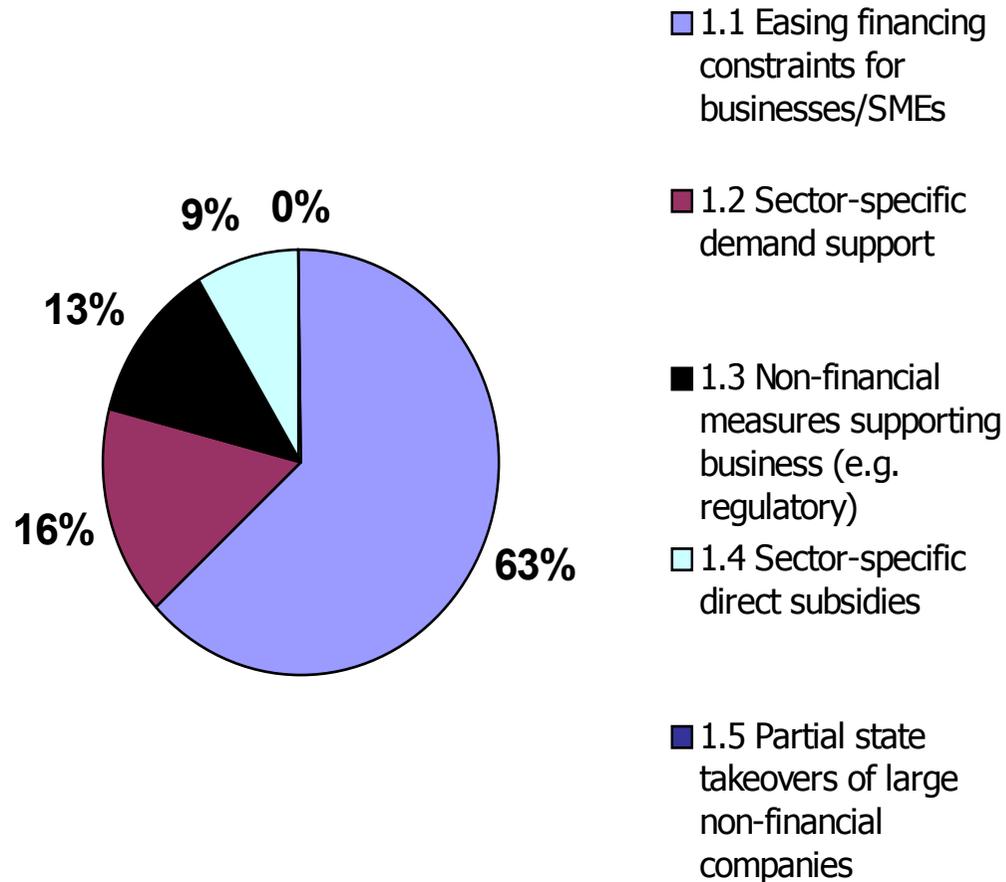
Mesures qui contribuent à soutenir (i) des secteurs, industriels et des entreprises; (ii) un bon fonctionnement du marché du travail; (iii) les investissements; (iv) le pouvoir d'achat des ménages

3. *Sources:* Programmes nationaux de réformes et programme de stabilité et de convergence + consultation des EM

Aperçu des mesures

- 500 mesures.
 - Actions pour soutenir l'investissement = 32% du total.
 - Actions en faveur des entreprises = 30% du total.
 - Actions pour soutenir le pouvoir d'achat = 21% du total.
 - Actions pour soutenir le marché du travail = 16% du total.
- Mesures destinées principalement à soutenir la demande (55%)
- La moitié de ces mesures étaient planifiées mais 11% ont été avancées ou renforcées et la moitié des mesures sont vraiment nouvelles ⇒ Les EM sont en train d'ajuster leurs priorités et prennent des mesures conformes au PERE
- Pas de cas flagrant de mesures inadéquates
- Accent est mis sur la qualité et l'efficacité des mesures car la marge de manoeuvre budgétaire est faible
- Mais nécessité de plus de coordination au niveau européen

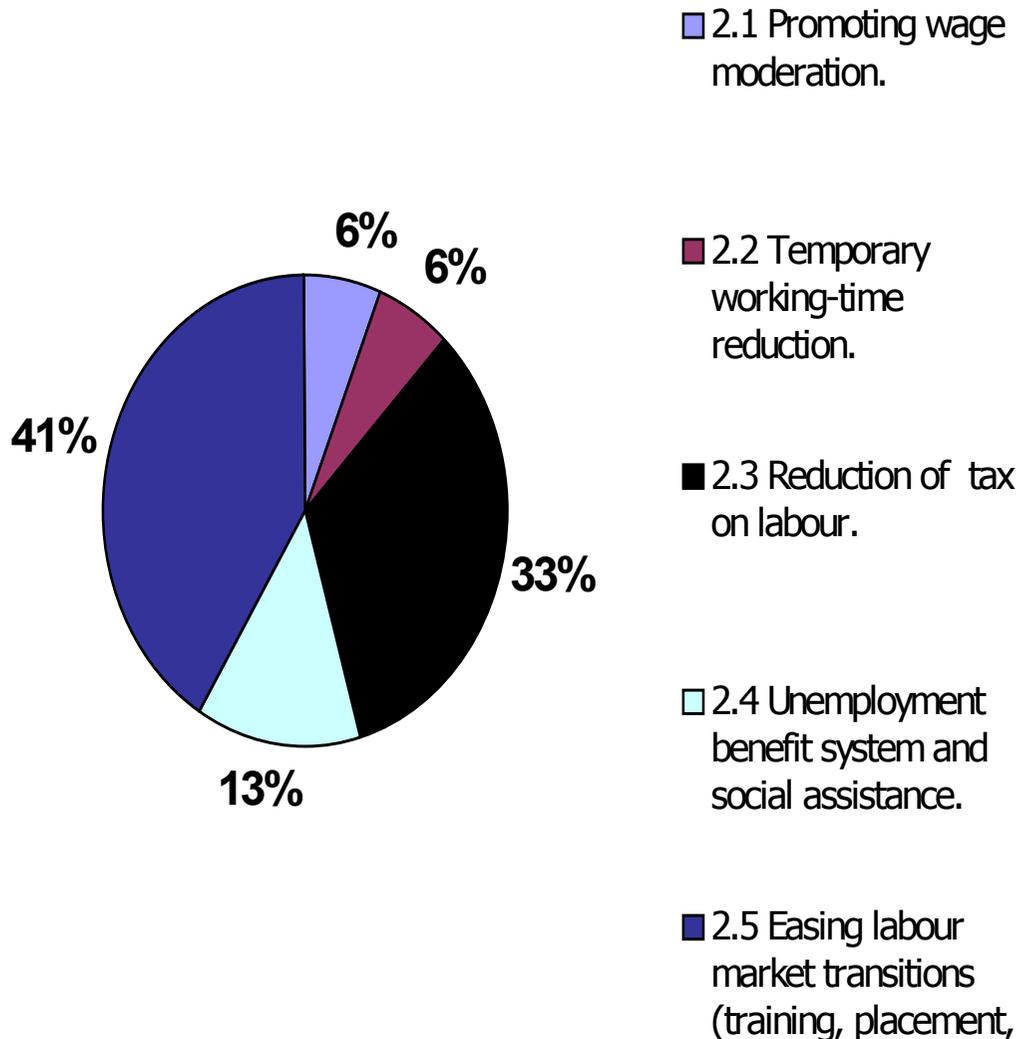
Mesures en faveur des entreprises et des secteurs industriels



- 171 mesures - 31% du total
- La plupart des mesures visent à faciliter le financement des entreprises
- Nombre croissant de mesures en faveur de secteurs spécifiques

Faut-il accroître la coordination de certaines de ces mesures pour éviter la dislocation du marché intérieur?

Mesures en faveur d'un bon fonctionnement du marché du travail



- 100 mesures, soit 16% du total
- 41% des mesures doivent faciliter l'ajustement (formation, placement,...)
- Mesures de réduction temporaire du temps de travail prises dans 7 EM

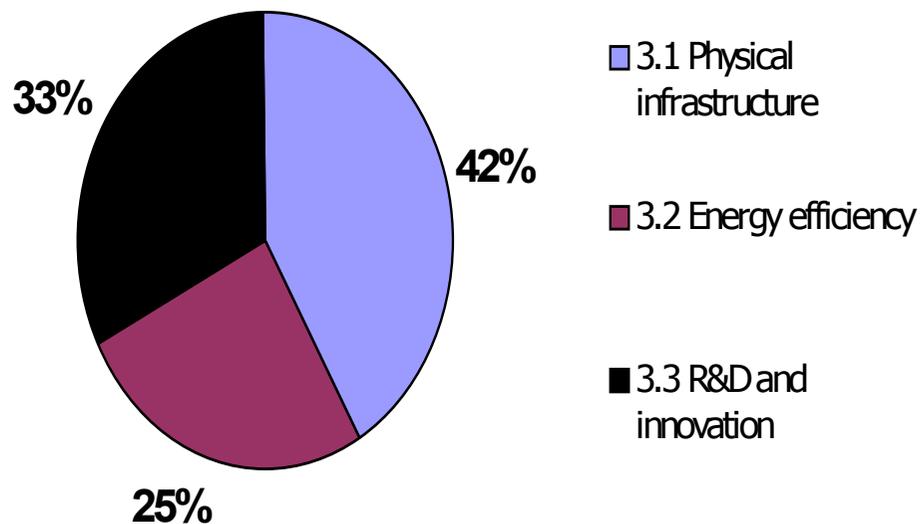
DOs:

subsidés coordonnés pour réduction du temps de travail; transferts ciblés;

DON'T:

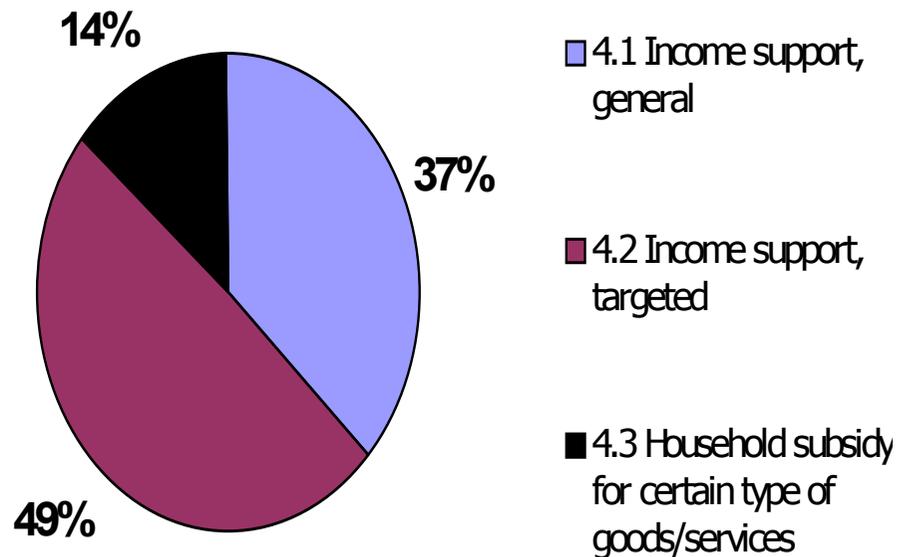
pré-pensions, emplois massifs dans le secteur public

Mesures en faveur de l'investissement



- 190 mesures - 32% du total
- Accent est mis sur projets existant visant à soutenir la demande tout en s'inscrivant dans une logique de croissance durable

Mesures pour soutenir le pouvoir d'achat des ménages



- 125 mesures, soit 21% du total
- Majoritairement des mesures ciblées en faveur des bas revenus (plus efficace en termes de stimulus mais pas facilement réversibles)
- Réductions d'impôts dans une perspective de moyen terme mais si non ciblées peuvent avoir un coût budgétaire élevé